


Paypal va être contrôlé par la CNIL


	<p>Les nouvelles conditions d'utilisation de vos données personnelles par Paypal va entraîner un contrôle de la CNIL (Source : Denis JACOPINI)</p> <p>À peine un mois après que Paypal ait annoncé une modification sérieuse de ses conditions d'utilisation des données personnelles, la CNIL va se pencher sur ces dernières afin d'en vérifier la conformité par rapport à la loi Informatique et Libertés. Vous faites peut-être partie des millions d'utilisateurs de Paypal en France qui ont reçu en Septembre dernier un mail leur annonçant un changement des conditions d'utilisation.</p> <p>Leur acceptation autorise Paypal à partager désormais toutes les données personnelles que vous lui avez confié, avec des tiers spécialisés dans la publicité, comme par exemple Facebook et Criteo.</p>
---	---

Dès l'entrée en vigueur de sa nouvelle politique de confidentialité, le service bancaire américain collectera de nouvelles données (géolocalisation des points de ventes et des utilisateurs connectés...) ; transmettra des données à de nouveaux destinataires, notamment pour délivrer de la publicité ciblée ; échangera plus de données avec des tiers déjà référencés, dont Facebook.

Un mois après l'annonce par PayPal d'une modification sérieuse de sa politique de confidentialité des données, la Cnil réagit et alerte les utilisateurs. Un contrôle a également été décidé et est en cours depuis le 23 octobre.

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)

Conférence gratuite pour les chefs d'entreprise

	<p>Conférence proposée par LeNetExpert et Denis JACOPINI sur « Les risques du chef d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique », organisée en partenariat avec Helios Medias Communication au restaurant les Ombrages à Montfavet</p>
--	--

Le 26 septembre 2013 a été animé par Denis JACOPINI une conférence intitulée

« La responsabilité du chef d'entreprise face aux nouveaux usages de l'Informatique ».

Présentation

Les usages de l'informatique évoluent mais les lois du numérique et les risques des chefs d'entreprise aussi.

Partant du fait qu'un abonné à Internet a une obligation de surveillance de l'usage qu'il en est fait par ses utilisateurs et que l'employeur peut être pénalement responsable à titre personnel de l'agissement de ses salariés, cette conférence a pour objectif d'informer les chefs d'entreprise de l'ensemble des risques encourus en rapport avec les nouveaux usages de l'informatique.

En raison des surveillances de plus en plus efficaces et automatiques de l'Internet à notre domicile, ces pratiques interdites se sont désormais déportées sur le lieu de travail.

Il a été présenté les risques liés à vos obligations vis à vis de la protection des données personnelles, mais aussi les risques liés aux nouveaux usages de l'informatique.

Cette conférence exclusive a été proposée par LeNetExpert sur « Les risques du chef d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique », organisée en partenariat avec Helios Medias Communication au restaurant les Ombrages à Montfavet.

Entrée libre et l'inscription est souhaitée

Affiche d'invitation les Ombrages 26 septembre 2013

Article de presse – le comtadin 19.09.2013

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**

Prévenir les risques liés à l'informatique – Comtadin du

19 septembre 2013



Prévenir les risques liés à l'informatique

Article du Comtadin du 19 septembre 2013 en annonce de la conférence organisée par Helios Media Communication au Restaurant les Ombrages

Prévenir les risques liés à l'informatique

Article du Comtadin du 19 septembre 2013 en annonce de la conférence organisée par Helios Media Communication au Restaurant les Ombrages le 26 septembre 2013.



Lien vers l'article de la conférence du 26 septembre 2013

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**

La responsabilité des chefs

d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique – Chartreuse de Bompas le 6 juin 2013



La responsabilité des chefs d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique

Le 6 juin 2013, Denis JACOPINI, Expert de Justice en Informatique, a animé une conférence sur le thème de « La responsabilité du chef d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique.

La responsabilité des chefs d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique

Le 6 juin 2013, Denis JACOPINI, Expert de Justice en Informatique, a animé une conférence sur le thème de « La responsabilité du chef d'entreprise face aux nouveaux usages de l'informatique.

Les **usages de l'informatique évoluent** mais les lois du numérique et **les risques des chefs d'entreprise aussi**.

Partant du fait qu'un abonné à Internet a une **obligation de surveillance** de l'usage qu'il en est fait par ses utilisateurs et que l'employeur peut être **pénalement responsable à titre personnel** de l'agissement de ses salariés, cette conférence a pour objectif d'informer les chefs d'entreprise de l'ensemble des nouveaux usages de l'informatique risquant de les rendre pénalement responsables.

En raison des surveillances de plus en plus efficaces et

automatiques de l'Internet à notre domicile, ces pratiques interdites se sont désormais déportées sur le lieu de travail.

Pendant un peu plus d'une heure, ont été présentés les **usages quotidiens** de l'informatique dans le milieu professionnel pouvant vous rendre pénalement responsable. Les **solutions à mettre en œuvre** pour minimiser ces risques seront également dévoilées à cette occasion.

Programme

- Présentation de l'évolution des usages de l'informatique.
- Les principales lois du numérique qui concernent les chefs d'entreprise (Loi Informatique et Libertés, Loppsi, Lsi...).
- Quels sont les usages quotidiens de l'informatique qui font que les chefs d'entreprise sont hors-la-loi ?
- Peut-on être pénalement responsable ? Et, en quoi ?
- Quelles sont les obligations que le chef d'entreprise se doit de respecter sur son système informatique et sur le site Internet de son entreprise ?
- Quelles actions et solutions peut mener le chef d'entreprise pour minimiser ses risques juridiques ?

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire
(notre source d'encouragements et de progrès)**



Nous devons opérer des changements de stratégies en permanence – Article de presse Nice matin Octobre 2011

<p>nice-matin Var-matin 28</p> <h2>"Nous devons opérer des changements de stratégies en permanence"</h2> <p>→ Présent depuis 1996 sur le marché de la maintenance de serveurs, réseaux et postes de travail en entreprise, l'activité de JDC Informatique installée à Cavallone est axée principalement autour de la disponibilité. A la fois vis-à-vis du client mais aussi de l'évolution permanente des technologies et des risques, pirates, virus, spywares ou anciens collaborateurs mal intentionnés.</p> <p>Les technologies évoluent, comment vous adaptez-vous ?</p> <p>"Nous sommes contraints de changer de stratégies en permanence. Dans le choix des technologies et des produits. Il nous arrive, parfois, de mettre au point une technologie mais elle est très vite dépassée. Pour faire face, nous mettons en place un plan de formation en interne. La dimension réduite de notre entreprise nous permet de changer rapidement de choix de technologie. Mais dans tous les cas, nous sommes à l'écoute des demandes de nos clients."</p> <p>Comment avez-vous surmonté la crise économique ?</p> <p>"Notre département recherche et développement a souffert de la situation. Mais, depuis deux ou trois mois, elle s'améliore et aujourd'hui, pour faire face à la coexistence de différentes technologies, il nous faut des spécialistes dans chaque technologie. Mais c'est l'humain qui est au cœur de nos capacités de développement. L'informaticien est, au même titre que le comptable, un confident du chef d'entreprise."</p>  <p>Denis Jacopini de JDC Informatique</p>	<h2>Nous devons opérer des changements de stratégies en permanence</h2> <hr/> <p>Article de presse Nice matin Octobre 2011</p>
--	--

Nous devons opérer des changements de stratégies en permanence

Article de presse Nice matin Octobre 2011

"Nous devons opérer des changements de stratégies en permanence"

→ Présent depuis 1996 sur le marché de la maintenance de serveurs, réseaux et postes de travail en entreprise, l'activité de JDC Informatique installée à Cavillon est axée principalement autour de la disponibilité. A la fois vis-à-vis du client mais aussi de l'évolution permanente des technologies et des risques, pirates, virus, spywares ou anciens collaborateurs mal intentionnés.

Les technologies évoluent, comment vous adaptez-vous ?

"Nous sommes contraints de changer de stratégies en permanence. Dans le choix des technologies et des produits. Il nous arrive, parfois, de mettre au point une technologie mais elle est très vite dépassée. Pour faire face, nous mettons en place un



Denis Jacopini de JDC informatique

plan de formation en interne. La dimension réduite de notre entreprise nous permet de changer rapidement de choix de technologie. Mais dans tous les cas, nous sommes à l'écoute des demandes de nos clients."

Comment avez-vous surmonté la crise économique ?

"Notre département recherche et développement a souffert de la situation. Mais, depuis deux ou trois mois, elle s'améliore et aujourd'hui, pour faire face à la convergence de différentes technologies, il nous faut des spécialistes dans chaque technologie. Mais c'est l'humain qui est cœur de nos capacités de développement. L'informaticien est, au même titre que le comptable, un confident du chef d'entreprise."

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (notre source d'encouragements et de progrès)